



COMMUNIQUÉ CONJOINT

L'Union africaine, Les Nations Unies, et l'Union européenne réitèrent leur appui à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), unique voie pour le retour à une paix durable en RCA.

Du 4 au 7 octobre 2019, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Ambassadeur Smail Chergui, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et le Directeur Général - Afrique du Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, M. Koen Vervaeke, ont effectué une mission conjointe en République centrafricaine. Cette mission, qui fait suite à celle d'avril 2019, s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine signé le 6 février 2019. Elle avait ainsi pour but de faire le point sur les progrès accomplis, d'identifier les défis relatifs à la mise en œuvre de l'Accord de paix et d'échanger avec les différents acteurs concernés sur les solutions adéquates pour en accélérer l'exécution.

La mission conjointe a été reçue en audience par le Président de la République, Son Excellence le Professeur Faustin Archange Touadéra et le Premier Ministre, Son Excellence M. Firmin Ngrebada. Elle a aussi mené une série d'entretiens avec des membres du Gouvernement, des leaders de partis politiques et de la société civile, ainsi que des représentants des missions diplomatiques et d'organisations régionales et internationales. Elle a eu une séance de travail par vidéoconférence avec l'ensemble des responsables civils et militaires des Bureaux de terrain de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Au terme de cette visite, la mission conjointe salue les efforts déployés par le Président de la République et son Gouvernement, ainsi que par les acteurs qui travaillent pour la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix. Elle se félicite des

progrès réalisés dans la restauration de l'autorité de l'État, notamment avec l'installation de tous les Préfets dans les 16 préfectures, de la majorité des sous-préfets, des Comités techniques de sécurité (CTS), des Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP), ainsi que du déploiement progressif des Forces de défense et de sécurité.

La mission conjointe, tout en prenant note des progrès réalisés à ce jour avec une baisse sensible des violences depuis la signature de l'Accord de paix, a exprimé sa préoccupation face aux actes hostiles qui continuent d'être perpétrés dans le pays. Elle a fermement condamné, d'une part, les affrontements entre les groupes armés à Birao et ayant entraîné le déplacement de plus de 15 000 personnes, et, d'autre part, la persistance des violations de l'Accord de paix et des droits de l'homme dans les autres régions du pays, notamment au nord-ouest dans la période récente.

La mission en appelle à toutes les parties prenantes à respecter scrupuleusement leurs engagements pris au titre de l'Accord et exhorte tous les groupes armés à déposer immédiatement les armes, à mettre un terme aux violences visant la population civile, à démanteler les barrières illégales et à privilégier le dialogue et la concertation, ainsi que les mécanismes de règlement de différends prévus dans l'Accord. Elle engage toutes les parties à garantir l'opérationnalisation rapide des mesures de sécurité transitoires, notamment les Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS) ainsi que le désarmement et la démobilisation des groupes armés. Elle encourage également l'adoption rapide des projets de lois essentielles à la pleine mise en œuvre de l'Accord et à la tenue des prochaines élections.

Elle encourage par ailleurs la population centrafricaine, y compris les parties signataires et non signataires, les acteurs politiques, la société civile et les associations de femmes et de jeunes, à continuer de soutenir la mise en œuvre de l'Accord qui reste l'unique voie pour le retour à une paix durable sur l'ensemble du territoire. Elle réaffirme la détermination de la communauté internationale à s'opposer à toute remise en cause de l'Accord dans lequel le peuple centrafricain a tant investi et qui répond à ses aspirations en matière de paix, de sécurité, de justice, et de réconciliation nationale. Elle rappelle que toute entrave à la mise de l'Accord expose ses auteurs à des sanctions.

La mission en appelle à l'ensemble de la communauté internationale à continuer à apporter une réponse urgente et appropriée aux besoins humanitaires et de

développement, essentiels pour permettre à la population de bénéficier des dividendes de la paix qui commencent à se concrétiser sur le terrain.

La mission conjointe se félicite de l'accompagnement continu de l'Union africaine, de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), garants de l'Accord de paix, des pays de la sous-région, ainsi que celui de la MINUSCA, de l'Union européenne, et des autres partenaires internationaux, qui revêt une grande importance dans la stabilisation et le relèvement de la République centrafricaine et les invite à poursuivre leurs efforts concertés afin d'accroître leur appui à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix.

La mission conjointe réaffirme que le processus électoral constitue une étape indispensable et prioritaire pour la consolidation des acquis démocratiques et la stabilité du pays. Elle exhorte donc les acteurs centrafricains au respect des prochaines échéances électorales de 2020/2021, dans les délais constitutionnels, et s'assurer que celles-ci soient libres, transparentes et pacifiques. Elle appelle la communauté internationale à appuyer ce processus électoral à travers la mobilisation des fonds nécessaires à son bon déroulement.

La mission conjointe réitère sa volonté de continuer à soutenir les efforts de l'ensemble des institutions centrafricaines et de la population dans la mise en œuvre de l'Accord de paix, la bonne conduite des élections à venir et la stabilisation de la République centrafricaine.

La mission conjointe remercie le Gouvernement et le peuple centrafricains pour l'accueil chaleureux et se réjouit de la disponibilité de tous les acteurs tout au long de son séjour.

Fait à Bangui, le 6 octobre 2019